



Stratégie d'hébergement d'applications 2024

Publié : le 2024-06-17

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada,
représentée par le président du Conseil du Trésor 2024,

Publié par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
90 rue Elgin, Ottawa, Ontario, K1A 0R5, Canada

N^o de catalogue BT48-43/2024F-PDF
ISBN: 978-0-660-72247-4

Ce document est disponible sur Canada.ca, le site Web du gouvernement du Canada.

Ce document est disponible en médias substitués sur demande.

Nota : Pour ne pas alourdir le texte français, le masculin est utilisé
pour désigner tant les hommes que les femmes.

Also available in English under the title: 2024 Application Hosting Strategy

Stratégie d'hébergement d'applications 2024

Sur cette page

- [Message du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada et de Services partagés Canada](#)
- [Stratégie d'hébergement d'applications](#)
- [Introduction](#)
- [Cadre de référence](#)
- [Conclusion](#)
- [Liens connexes](#)

Message du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada et de Services partagés Canada

Dans l'environnement numérique d'aujourd'hui, les possibilités de stimuler l'innovation, d'améliorer l'efficacité et d'encourager la collaboration sont plus nombreuses que jamais. Le gouvernement du Canada (GC) s'efforce d'améliorer l'environnement numérique global et la prestation de services modernes. L'adoption de la Stratégie d'hébergement d'applications (la Stratégie) marque une étape importante dans les efforts soutenus du GC pour déployer une solution numérique d'hébergement d'applications optimale basée sur la rentabilité et la meilleure valeur. Les approches traditionnelles d'hébergement d'applications ne sont pas toujours adaptées

aux besoins en constante évolution des citoyens et des fonctionnaires. En revanche, cette Stratégie reconnaît la nécessité d'adopter des solutions d'hébergement modernes qui favorisent l'innovation, rationalisent les opérations et atténuent les risques associés aux systèmes existants.

L'amélioration des processus de sélection des solutions d'hébergement d'applications nous permet d'obtenir de nombreux avantages, comme une plus grande souplesse, une meilleure évolutivité, ainsi qu'une atténuation des risques et une rentabilité accrue. Ces avantages s'harmonisent avec notre engagement envers la durabilité et la responsabilité fiscale. Les plateformes d'hébergement d'informatique en nuage offrent des options malléables et évolutives permettant aux institutions fédérales de s'adapter rapidement à l'évolution de la demande et de fournir des services avec plus d'efficacité et de flexibilité. Parallèlement, les centres de données appartenant au GC offrent des avantages reconnus en matière de sécurité physique et permettent au GC d'avoir un contrôle direct sur ses données, ce qui appuie la continuité des activités et offre une meilleure garantie de services aux Canadiens et aux Canadiennes.

De plus, conformément à l'Ambition numérique, nous travaillons ensemble pour améliorer l'environnement numérique global du GC et la prestation de services modernes sécuritaires, fiables et sans obstacle qui répondent aux besoins en matière de vie privée et de transparence. Notre vision est que le GC dispose d'un écosystème d'hébergement d'applications qui favorise une gestion robuste, l'approvisionnement intelligent, un financement durable et des services centralisés. Nous sommes remplis d'enthousiasme à l'idée de poursuivre nos engagements avec nos partenaires pour mettre en œuvre la modernisation numérique et sa transformation continue au sein du GC.

Stratégie d'hébergement d'applications

► Dans cette section

Contexte

En 2016, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT) a publié la Stratégie d'adoption de l'informatique en nuage du GC. La mise en œuvre de cette Stratégie a fourni aux institutions fédérales deux nouvelles options en matière d'hébergement d'applications : les services d'informatique en nuage et les centres de données intégrés. La Stratégie d'adoption de l'informatique en nuage a été mise à jour en 2018 et en 2023 en consultation avec les collectivités des dirigeants principaux de l'information

et des dirigeants principaux des finances du GC. Cette dernière mise à jour visait à optimiser l'utilisation de l'hébergement d'informatique en nuage afin de maximiser la valeur opérationnelle, de réduire la dette technique et de continuer à faire avancer la culture axée sur les services du GC. Au cours des premières années de l'adoption de l'informatique en nuage, le GC a compris qu'il devait faire face aux coûts d'exploitation au sein de cet environnement et qu'il avait besoin de miser sur plus de rigueur en adoptant une approche pangouvernementale. Afin d'assurer un avenir durable dans lequel les Canadiens et les Canadiennes continuent de recevoir des services numériques de haute qualité tout en optimisant les coûts et en réduisant les risques pour le GC, il est devenu clair que l'approche actuelle en matière d'hébergement d'applications et de données devait être revue et que des améliorations devaient y être apportées sans plus attendre. En décembre 2023, le dirigeant principal de l'information du Canada a annoncé qu'une nouvelle stratégie serait adoptée en 2024. Le SCT et Services partagés Canada (SPC) ont travaillé ensemble pour élaborer la nouvelle Stratégie en matière d'hébergement d'applications. Cette Stratégie remplace la Stratégie d'adoption de l'informatique en nuage et fournit une vision et un cadre de références qui visent à favoriser un hébergement d'applications holistique et orienté vers l'avenir à l'échelle du GC et qui prennent en compte toutes les options d'infrastructure numérique. Cela marque une étape importante dans les efforts continus du GC afin de veiller

à ce que les institutions fédérales aient accès à des solutions d'hébergement d'applications rentables qui offrent le meilleur rapport coûts-efficacité aux Canadiens et aux Canadiennes en matière de services numériques.

Qu'est-ce que l'hébergement d'applications?

L'hébergement d'applications est le processus de déploiement et d'exécution d'applications logicielles sur des serveurs situés dans des centres de données ou sur une infrastructure d'informatique en nuage. Ces applications nécessitent une infrastructure numérique sous-jacente comme des serveurs, un réseau de stockage et une sécurité. Pour gérer l'hébergement et la gestion des applications, le GC peut soit recourir à la sous-traitance et se prévaloir des services spécialisés de fournisseurs, soit choisir d'héberger ces applications dans les installations de ses centres de données intégrés.

Les centres de données sont des infrastructures physiques où le GC peut héberger et gérer directement ses données et applications. En revanche, l'hébergement basé sur le nuage est proposé par des fournisseurs de services d'informatique en nuage (tiers) en dehors des centres de données que le GC détient et gère, fournissant un accès aux ressources informatiques, comme les serveurs et le stockage, par Internet. Les deux modèles présentent des avantages et des inconvénients, qui doivent être examinés attentivement lors de la sélection de la meilleure approche pour l'hébergement d'applications.

Introduction

► Dans cette section

Contexte

Les institutions fédérales collectent des informations et des données qui doivent être stockées et utilisées en toute sécurité pour exécuter des programmes et des services. Le GC utilise des applications pour offrir des programmes et des services aux employés, aux Canadiens, aux Canadiennes et aux entreprises canadiennes. Il y a différentes façons d'héberger des données et des applications. Les modèles d'hébergement relèvent généralement de deux catégories : les centres de données du GC et l'hébergement d'informatique en nuage. On retrouve également des solutions hybrides qui combinent des éléments des centres de données du GC et de l'hébergement d'informatique en nuage.

Voici les principaux types de centre de données du CG :

- Centre de données patrimonial : Installations qui ont été construites à l'origine pour servir un ministère précis ou un groupe de ministères.
- Centres de données intégrés : Il s'agit d'installations modernes, fiables et sécurisées qui desservent l'ensemble du gouvernement et qui lui offrent des gains d'efficacité.

L'hébergement d'informatique en nuage comprends des services d'informatique en nuage fiables et sécurisés, principalement les services suivants :

- Infrastructure comme service (IaaS) : Matériel qui donne accès aux ressources technologiques les plus élémentaires telles que les ressources informatiques, le stockage et la mise en réseau.
- Plateforme comme service (PaaS) : Un ensemble de services gérés où le fournisseur d'informatique en nuage gère certains des aspects opérationnels pour le consommateur, y compris les bases de données, l'apprentissage automatique et la surveillance de la sécurité.
- Logiciel comme service (SaaS) : Une solution intégrée est sous-traitée à un tiers, tel qu'une suite d'applications intégrées.

Les institutions fédérales ont accès à différents services d'hébergement d'applications pour leurs besoins en matière d'applications, de données et de programmation. En date du 1^{er} mars 2024, plus de 8 000 applications intégrées étaient en activité à travers le GC. Un peu plus de 1 500 de ces applications sont des applications intrinsèquement liées à la mission du gouvernement et sur lesquelles les institutions fédérales dépendent pour livrer des services clés aux Canadiens et aux Canadiennes, tels que l'assurance-emploi et la météo. Le GC consacre de nombreux efforts et ressources à la gestion d'applications : de la planification à l'approvisionnement en passant par l'hébergement, jusqu'à la surveillance et l'évaluation.

Dans le cadre des efforts de transformation numérique du gouvernement, de nombreuses institutions fédérales ont adopté l'informatique en nuage en raison de sa capacité à faire évoluer un service et à déployer rapidement de nouvelles fonctionnalités. L'utilisation de services en nuage permet également aux institutions fédérales d'atteindre leurs objectifs de durabilité tout en réduisant l'incidence globale sur l'environnement. Toutefois, l'adoption de la technologie en nuage au sein du GC a été limitée dans le passé par des applications, des structures organisationnelles et des processus obsolètes, ainsi que par des modèles financiers traditionnels appliqués à la technologie de l'information. Par exemple, les institutions fédérales ont passé des marchés d'hébergement en nuage sans que les besoins des autres ministères soient pris en compte, ce qui a pu mener à une utilisation inefficace des ressources à l'échelle gouvernementale. Ces investissements cloisonnés dans l'hébergement en nuage ont empêché le GC de réaliser le plein potentiel de la technologie en nuage.

Pour chaque investissement, le GC doit évaluer la meilleure solution d'hébergement d'applications, tout en tenant compte de la souplesse et de la flexibilité de la solution d'hébergement d'informatique en nuage au regard des coûts plus prévisibles et de la stabilité des solutions offertes par les centres de données. Bien que l'informatique en nuage demeure une

option importante à considérer en matière d'hébergement d'applications pour les institutions fédérales, les décisions entourant l'approvisionnement et l'hébergement d'applications sont complexes et les processus du GC doivent appuyer une prise de décisions intelligente.

Les talents technologiques et numériques du gouvernement doivent être en mesure de répondre rapidement à l'évolution des besoins et des priorités en matière de prestation de services modernes. Une vision pangouvernementale actualisée doit être mise de l'avant pour atteindre plus de transparence et une meilleure coordination de l'hébergement d'applications et répondre aux exigences en matière de prestation de services.

Portée

Cette Stratégie fournit des orientations et des conseils aux institutions fédérales pour qu'elles exploitent les services d'hébergement d'applications de manière efficace et efficiente, en s'harmonisant avec les objectifs plus vastes du gouvernement en matière de transformation numérique, tout en atténuant les risques liés à la prestation de services aux Canadiens et aux Canadiennes. Cette Stratégie est le résultat d'une consultation auprès des partenaires de l'ensemble de la fonction publique fédérale. Les institutions fédérales sont encouragées à harmoniser leurs propres plans d'investissement ministériels, à améliorer leurs services et leurs opérations internes et externes, et à contribuer aux efforts globaux de modernisation des services à l'échelle du GC en s'inspirant de la Stratégie. Les administrateurs devraient considérer cette Stratégie comme un moyen de réduire le cloisonnement et d'atteindre une meilleure coordination et des efforts de transformation accrus tant à l'interne qu'à l'échelle pangouvernementale.

Vision

Fournir des solutions d'hébergement d'applications optimales, rentables et à forte valeur opérationnelle, afin d'appuyer la prestation de services numériques aux Canadiens et aux Canadiennes.

Cette Stratégie a quatre grands objectifs :

1. Assurer une gouvernance et une surveillance solides du rendement et des coûts de l'hébergement d'applications.
2. Tirer parti de processus d'approvisionnement concurrentiels qui appuient les opérations à long terme.
3. Assurer un financement durable, prévisible et transparent.
4. Promouvoir des services d'hébergement d'applications cohérents et consolidés afin de réduire la charge des institutions fédérales.

En quoi ça ressemble

- Des modèles de financement durables, assortis d'une mesure de contrôle efficace des dépenses et des coûts, façonnent l'écosystème de l'hébergement d'applications.
- Un pouvoir d'achat qui atténue les risques de l'organisation.
- Les applications sont intégrées de manière agile.
- GC a accès à des solutions d'hébergement mutualisé optimisées et sécurisées.
- La GC a amélioré sa capacité à servir les Canadiens et les Canadiennes.
- La prise de décisions concernant les solutions d'hébergement d'applications est claire et transparente.

Cadre de référence

► Dans cette section

Vue d'ensemble

Cette Stratégie fournit une orientation intégrée à toutes les institutions fédérales régies par la Politique sur les services et le numérique. Le cadre fournit une structure de gouvernance claire, ce qui facilite la coordination et son application.

Tous les hébergements d'applications du GC seront rationalisés, tant ceux dans un centre de données ou dans le nuage. SPC sera au centre de toutes les opérations d'hébergement d'applications du GC et sera le fournisseur de services pour tous les besoins en matière de prestation de services partagés. Les organisations fédérales travailleront en étroite collaboration avec SPC et le SCT pour déterminer le modèle d'hébergement qui offre la plus grande valeur opérationnelle pour chaque application. En outre, SPC continuera d'appliquer une solide méthode de calcul des coûts et divulguera les renseignements applicables afin de fournir aux institutions fédérales un aperçu clair de leurs dépenses en matière d'hébergement d'applications. Grâce au modèle de transparence des coûts de SPC, les institutions fédérales seront mieux équipées pour prendre des décisions sur l'architecture des applications qui apportent la meilleure valeur aux Canadiens et aux Canadiennes.

Le SCT (sous la direction du Bureau du directeur principal de l'information du Canada, avec le soutien d'autres secteurs du SCT) fournit le cadre politique, la surveillance et la gouvernance en matière d'hébergement d'applications. Cela comprend un cadre de références, des outils, des conseils, et des incitations aux institutions fédérales, à SPC et au SCT pour encadrer leur prise de décisions en matière d'hébergement d'applications. Pour atteindre les objectifs de cette Stratégie, le SCT contrôlera le rendement et en rendra compte afin de démontrer que les institutions fédérales sont en mesure d'offrir des solutions souples et de respecter les normes relatives aux services. En outre, le SCT effectuera une surveillance

des dépenses responsables en matière d'applications à l'aide des données ministérielles et identifiera les possibilités d'épargner des coûts et d'optimisation.

Rôle des institutions fédérales

Les institutions fédérales jouent un rôle important dans le succès de cette Stratégie. Les dirigeants principaux devraient recueillir des données sur l'état des projets de technologie de l'information au sein de leur organisation et adopter une perspective pangouvernementale dans leur prise de décisions en matière d'hébergement, conformément à l'orientation du SCT et en collaborant efficacement avec SPC dans une perspective d'optimisation pangouvernementale. Les institutions fédérales devront gérer leur consommation d'informatique en nuage et de centres de données, y compris le soutien et l'entretien sur une base continue des actifs existants dans le cadre de leurs enveloppes de financement respectives. Les institutions fédérales seront intégrées à un modèle de financement de l'hébergement d'applications approuvé au fil du temps. Les institutions fédérales devraient continuellement s'efforcer de moderniser leurs applications et de développer une main-d'œuvre numérique pour les gérer. En particulier, avant de faire leur demande, les organisations devraient veiller à ce que leurs applications soient durables, qu'elles aient été modernisées et qu'elles soient prêtes à être hébergées.

Responsabilités clés

Le SCT :	Le SPC :	Les institutions fédérales :
<ul style="list-style-type: none">• établira les orientations stratégiques et les orientations;	<ul style="list-style-type: none">• procédera à la mise en œuvre des directives et les orientations;	<ul style="list-style-type: none">• aborderont les enjeux liés aux risques techniques;

- définira les rôles et les responsabilités;
- assurera la surveillance des progrès;
- par l'entremise de la gouvernance, évaluera le rendement par rapport aux résultats;
- traitera les cas de non-conformité;
- mettra en œuvre un modèle de financement pour l'hébergement d'applications y compris l'établissement de rapports transparents à l'intention des institutions fédérales.

- fournira des services d'hébergement d'applications;
- prendra des décisions opérationnelles en collaboration avec les institutions;
- créera un environnement transparent en ce qui concerne les coûts, le rendement et la consommation;
- effectuera la liaison avec les fournisseurs de services externes;
- fournira des IaaS et des PaaS.

- moderniseront et optimiser les applications afin d'appuyer des processus plus efficaces;
- géreront les coûts de consommation d'informatique en nuage et des centres de données conformément aux ententes;
- rendront des comptes au SCT sur la santé et les coûts des applications;
- collaboreront avec le SCT et SPC tout au long du processus d'hébergement d'applications.

*Les politiques et les processus en matière de SaaS sont toujours en vigueur.

Conclusion

Grâce à cette vision et à ce cadre actualisé, le SCT et SPC continueront de travailler avec leurs partenaires et les institutions du GC afin d'améliorer l'hébergement d'applications, au bénéfice des employés, des Canadiens, des Canadiennes et des entreprises canadiennes.

Cette Stratégie s'articulera autour des plans connexes, des outils et des orientations qui seront mis à jour au besoin, tout au long du cycle de vie de la Stratégie.

Liens connexes

[Stratégie d'adoption de l'informatique en nuage du gouvernement du Canada : Mise à jour de 2023](#)

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représentée par le président du Conseil du Trésor, 2024,

ISBN : 978-0-660-72247-4

Date de modification :

2024-07-04